



DISTRICT DE FOOTBALL TARN ET GARONNE

ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT TARN ET GARONNE
Samedi 03 décembre 2022- DOMAINE DE MONTELS- 82350 ALBIAS

Formulaire à remplir et à renvoyer au District, si possible avant le 01 Décembre 2022
Art12.3 Le représentant d'un club peut représenter au maximum deux clubs dont le sien

ABSENCE

Je soussigné(e) ----- Madame / Monsieur Président(e) du club -----serai dans l'impossibilité de participer à l'Assemblée Générale du District.

POUVOIR

Option 1 : représentation par un licencié de mon club

En mon absence, je donne pouvoir à l'un(e) de mes licenciés,
Madame / Monsieur -----
Afin de représenter mon club lors de l'Assemblée Générale du District et de participer aux divers votes du District

Où

Option 2 : représentation par un licencié d'un autre club

En mon absence, je donne pouvoir à
Madame / Monsieur -----
Licencié(e) du club ----- et représentant ce club, afin de représenter mon club lors de l'Assemblée Générale du District et de participer aux divers votes du District

Fait à ----- Le

NOM ET SIGNATURE

Du Président qui donne le pouvoir

CACHET DU CLUB

du Président qui donne le pouvoir